

question du jour

Faut-il prôner le « zéro alcool » ?



Mickael Naassila
Président de la Société française d'alcoologie
(Source : M. Naassila)

Le message est surtout de ne pas dépasser dix verres par semaine

L'étude que vient de publier *The Lancet* met clairement en évidence le fardeau sanitaire que constitue l'alcool et le fait que le risque commence dès le premier verre. Ça n'est pas nouveau. Cela a déjà été démontré en France par les travaux de Catherine Hill (épidémiologiste à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif). Elle a établi que l'alcool est à l'origine de 49 000 morts chaque année dans notre pays, mais aussi qu'on peut estimer à 1100 le nombre de décès annuels chez des personnes buvant un tout petit plus d'un verre par jour.

Notre volonté est d'inviter chacun à faire le point sur sa propre consommation.

Ce que montre aussi l'étude du *Lancet*, c'est qu'il n'y a pas de bénéfice démontré d'une faible consommation d'alcool. C'est une réponse à tous ceux qui mettent en avant des études sur une prétendue exception du vin, qui n'aurait pas les mêmes effets que les autres alcools ou dont la consommation modérée serait même bénéfique pour la santé. Il faut arrêter ces discours et je souscris totalement aux propos de la ministre de la santé qui a récemment affirmé qu'« en termes de santé publique, c'est exactement la même chose de boire du vin, de la bière, de la vodka ou du whisky ».

Aujourd'hui, notre volonté n'est pas de faire peur ni de prôner le « zéro alcool ». Il est d'inviter chacun à faire le point sur sa propre consommation. Et de

Une étude publiée dans la revue « *The Lancet* » conclut que boire un verre par jour pendant un an augmente de 0,5 % le risque de développer un problème de santé (cancer, maladie cardiovasculaire, AVC, cirrhose...). Cela correspond à un excès de mortalité de 100 000 personnes par an dans le monde pour un verre par jour, selon Emmanuela Gakidou (université de Washington), pour qui « le mythe selon lequel un ou deux verres par jour sont bons pour vous n'est qu'un mythe ».

dire que, de manière globale, il y a toujours un bénéfice à réduire celle-ci. C'est le message que tenait un groupe d'experts dans un rapport remis l'an passé à Santé publique France. Il préconisait de faire évoluer les repères de consommation qui, actuellement, sont toujours de trois verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes, soit respectivement 21 et 14 verres par semaine. Ces experts préconisent de diviser ces quantités par deux, en disant qu'il ne faut pas dépasser dix verres par semaine, pour les hommes comme pour les femmes. C'est un message global car, en matière de santé publique, il est important de simplifier le discours. Cela ne doit pas occulter le fait que les femmes ont une fragilité plus grande face à l'alcool. À quantités égales, elles ont une addiction plus rapide et des dommages sanitaires plus importants. Mais cette différence est surtout sensible au-delà de la limite de dix verres par semaine.

Ne pas dépasser ces dix verres ne veut pas dire que c'est un seuil en dessous duquel il y a zéro risque pour sa santé. Cette étude du *Lancet* le confirme : le risque démarre dès le premier verre. Le but avec ces repères est surtout d'inciter les gens à diminuer leur consommation, à l'étaler et à avoir au moins un ou deux jours dans la semaine sans alcool. Le problème, aujourd'hui, est que ces recommandations des dix verres n'ont toujours pas été validées par les autorités politiques. Et ne figurent donc pas encore dans les messages sanitaires (1).

Recueilli par Pierre Bienvenu

(1) « Ces repères seront intégrés à nos messages courant 2019 », précise-t-on à Santé publique France.



billet
Alain Rémond

Éloge de la danse

Je signale aux amateurs que le samedi 1^{er} septembre, dès 10 heures du matin, à la salle polyvalente de Bieuzy (Morbihan), le cours de danse Habanera ouvrira ses portes. Les personnes intéressées par « la danse de société-danse de loisir » pourront utilement satisfaire leur curiosité et, surtout, s'inscrire à l'un des cours proposés. Elles auront le choix entre de nombreuses danses : tango, paso-doble, rock, cha-cha-cha, boléro, valse, rumba, fox-trot, madison, twist, polka, java, boston, salsa, samba, disco, bachata. Bien que l'article du *Télégramme*, qui donne ces précieuses informations, ne le spécifie pas, j'imagine que le cours de danse Habanera de Bieuzy est ouvert aux hommes politiques, de quelque bord et de

quelque région qu'ils soient. Par les temps qui courent, en effet, et alors que tous les partis font leur rentrée, nombreux sont ceux qui ne savent plus trop sur quel pied danser, tellement tout est flou, indécis et, pour tout dire, hasardeux. Faut-il faire un pas en avant, un pas en arrière, un pas de côté, voire un demi-tour complet ? À mon avis, quelques séances de tango, de paso-doble, de rock, de cha-cha-cha, de boléro, de valse, de rumba, de fox-trot, de madison, de twist, de polka, de java, de boston, de salsa, de samba, de disco, sans oublier la mystérieuse bachata, leur seront de la plus grande utilité, ne serait-ce que pour savoir où mettre les pieds lors des prochaines élections européennes. Allez, tous à Bieuzy !



courrier

Vos réactions par courrier : 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. **Sur le site :** www.la-croix.com
Par courriel : lecteurs.lacroix@bayard-presse.com.

Réforme constitutionnelle

— Dans l'édition du 3 août vous illustrez par un reportage en Eure-et-Loir l'inquiétude du monde rural face à la menace de diminution du nombre de députés dans certains départements prévue par le projet de réforme institutionnelle du gouvernement. Cette inquiétude est expliquée dans l'article par la peur des populations rurales de perdre le relais de proximité qu'assure leur député avec le pouvoir central et les diverses administrations de l'État.

Précisons tout d'abord que dans la tradition constitutionnelle française, le député ne représente par un territoire mais la nation dans son ensemble. C'est la nation, en effet, qui délègue des députés pour la représenter au Parlement, fondamentalement même du régime représentatif. La circonscription électorale infra départementale n'est qu'un support technique d'organisation du scrutin. On pourrait très bien concevoir que les députés soient élus sur une liste nationale comme ce sera d'ailleurs le cas aux prochaines élections européennes. Par ailleurs, est-ce que c'est vraiment le rôle du député de se comporter en sous-préfet auprès des communes ou d'assistante sociale auprès de la population ? La complexité de nos sociétés et du monde moderne me semble imposer que le député soit libéré de ces tâches du quotidien pour se consacrer pleinement à l'élabora-

tion des lois et ... au contrôle du gouvernement. Une telle évolution serait d'autant plus justifiée que, du fait de la décentralisation, un maire rural a certainement plus à négocier avec le conseil départemental, le conseil régional et les divers syndicats mixtes intercommunaux, qu'avec l'État. Et, de toute manière, au niveau territorial, le représentant de l'État n'est pas le député mais le préfet ou le sous-préfet ainsi que les administrations déconcentrées de l'État agissant sous leur autorité. Enfin, l'article se conclut par l'expression du regret, de la part d'une association, de voir disparaître la réserve parlementaire. Doit-on rappeler que cette mesure a été prise pour des raisons liées à la transparence et à l'équité de l'emploi des fonds publics et quelle résulte d'une demande constante de notre société si l'on en croit les sondages ? La transparence n'est pas compatible avec les petits arrangements locaux, même les plus justifiés.

Jean-Yves Lavoix
Gironde

Réforme fiscale

— Pourquoi faire compliqué alors qu'il serait plus simple de prélever systématiquement le dixième de l'impôt de l'année précédente, chaque mois de janvier à octobre ? Excepté pour les contribuables signalant un moindre revenu.

Henri Maechel
(Eure-et-Loir)



HOP! AIRFRANCE **SAVIEZ-VOUS QUE DANS 2H,**

À PARTIR DE 50€ TTC

PROCS DE SERVICE INCLUS SUR HOP.COM

*Voir conditions sur le site.

Alcool et santé, un sujet sensible en France

Pierre Bienvault , le 25/08/2018 à 6h45

«Le mythe selon lequel un ou deux verres par jour sont bons pour vous n'est qu'un mythe», a indiqué le docteur Emmanuela Gakidou. / beeboys - adobestock ZOOM

« En France, c'est très difficile de parler de la consommation d'alcool. Un jour, dans une interview, j'ai suggéré qu'on instaure une journée sans alcool en France, pour faire de la sensibilisation. Vous ne pouvez pas imaginer la violence des réactions que cela a suscitée », soupire le professeur Mickael Naassila, président de la Société française d'alcoologie (SFA) et directeur du groupe de recherche sur l'alcool et les pharmacodépendances à l'université de Picardie.

À lire aussi



(undefined)

i (<https://www.la-croix.com/Service/Aide/Les-10-bonnes-raisons-de-lire-LA-CROIX-2016-04-15-1200753727>) Pourquoi lire La Croix ?

La Croix privilégie le débat serein et approfondi, entre chrétiens et avec ceux qui ne croient pas ou croient autrement.

(<https://www.la-croix.com/abo-decouverte#la-croix-100-digital>) +



Faut-il prôner le « zéro alcool » ?

(<https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/Faut-proner-zero-alcool-2018-08-24-1200963738>)

i (<https://www.la-croix.com/Service/Aide/Les-10-bonnes-raisons-de-lire-LA-CROIX-2016-04-15-1200753727>)

Pourquoi lire La Croix ?

([https://www.la-](https://www.la-croix.com/abo-decouverte#la-croix-100-digital)

[croix.com/abo-decouverte#la-croix-100-digital](https://www.la-croix.com/abo-decouverte#la-croix-100-digital))

+

Le vin, une tradition culturelle en France

Ce médecin est bien conscient que l'étude, publiée vendredi 24 août dans la revue *The Lancet*, devrait déclencher un débat passionné. Selon ses conclusions, boire un verre par jour pendant un an augmente de 0,5 % le risque de développer un problème de santé (cancers, maladies cardiovasculaires, AVC, cirrhose...).

« *Le mythe selon lequel un ou deux verres par jour sont bons pour vous n'est qu'un mythe* », a indiqué le docteur Emmanuela Gakidou (université de Washington), co-auteure de l'étude. Un message difficile à faire passer, surtout dans un pays comme la France où la consommation de vin est considérée par beaucoup comme une tradition culturelle. Cet argument avait été largement mis en avant en 2009 quand l'Institut national du cancer (InCA) avait déjà affirmé qu'il existait un risque de cancer à partir d'un verre d'alcool par jour.

« Une police des réfrigérateurs »

« *On veut nous imposer une police des réfrigérateurs* », avait alors tonné Bernard Debré, député et médecin. « *Il a été dit que le vin était cancérigène dès le premier verre, notamment pour le cancer de la bouche. Franchement, c'est une ineptie* », avait renchéri le professeur David Khayat, oncologue et... ancien président de l'InCA.

Pourtant, jamais un seul organisme sanitaire en France n'a prôné un message du « zéro alcool ». Le message porte surtout sur des repères de consommation qu'il conviendrait, selon les alcoologues, de faire évoluer.

Pendant longtemps, le ministère de la santé a recommandé de ne pas dépasser 3 verres par jour pour les hommes et 2 verres pour les femmes. Soit 21 et 14 verres par semaine. Mais dans un rapport remis en 2017 à Santé publique France, un groupe d'experts a proposé de nouveaux repères : pas plus de 10 verres par semaine et pas plus de 2 verres par jour. Avec, dans la semaine, certains jours sans boire du tout.

À lire aussi

>

(undefined)



Cigarette, alcool, malbouffe, obésité : 40 % des cancers sont évitables

(<https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sante/Cigarette-alcool-malbouffe-obesite-40-cancers-sont-evitables-2018-06-25-1200950040>)

Un impact non négligeable pour les alcooliers

Pour l'instant, ces repères n'ont toujours pas intégré les messages du ministère de la santé. « *Nous allons les inclure à partir de l'an prochain* », assure-t-on à Santé publique France. Mais le sujet est sensible car l'impact économique de ces nouveaux repères pourrait ne pas être négligeable. « *En Angleterre, les repères ont divisé par deux en 2016. Et une étude a montré que si la population se mettait à les suivre, cela pourrait se traduire par une perte de 40 % des revenus des alcooliers* », précise le professeur Naassila, bien conscient du poids du lobby du vin en France.

« Je crois beaucoup à la formule de (Georges) Pompidou : n'emmerdez pas les Français »,

Un lobby que n'hésite pas à combattre Agnès Buzyn qui, depuis qu'elle a présidé l'InCA, a un discours très offensif sur l'alcool. Mais la ministre de la santé sait que, sur ce terrain, elle marche sur des œufs en raison du soutien affirmé d'Emmanuel Macron au monde du vin.

« Il y a un fléau de santé publique quand la jeunesse se saoule à vitesse accélérée avec des alcools forts ou de la bière, mais ce n'est pas avec le vin », a expliqué le chef de l'État à la presse régionale en mars dernier. « Moi, je bois du vin le midi et le soir. Je crois beaucoup à la formule de (Georges) Pompidou : n'emmerdez pas les Français », a ajouté, provoquant la consternation de nombreux médecins de santé publique. « Ce n'est pas un hasard si l'ancienne déléguée générale de Vin et société, principal relais du lobby viticole, est conseillère à l'Élysée », constate un alcoologue.

À lire aussi

>

(undefined)



Un petit verre de vin Monsieur le Président ?

(<https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/petit-verre-vin-monsieur-President-2018-03-06-1200918550>)

« L'œno-législatisme » à l'Assemblée

« En France, la consommation de vin est un sujet très sensible sur le plan politique. On connaît bien l'œnotourisme mais il existe aussi ce que j'appelle "l'œno-législatisme", qui consiste pour un député de promouvoir et défendre le maximum de vignobles de sa circonscription, explique Olivier Véran, député LREM de l'Isère et neurologue. Les lobbys sont très puissants même si j'ai l'impression que les choses évoluent. Avant l'été, j'ai reçu des viticulteurs qui avaient des propositions à faire sur la taille des logos d'information. Et je leur ai dit que si, voici cinq ans, je leur avais présenté ces mêmes logos, ils auraient hurlé. »

Pierre Bienvault

Et aussi



**Faut-il prôner le « zéro alcool » ?
(/Debats/Forum-et-debats/Faut-proner-zero-alcool-2018-08-24-1200963738)**

Une étude publiée vendredi 23 août dans

Un petit verre de vin, monsieur le Président ?

Pierre Bienvault , le 06/03/2018 à 10h13



Le président Macron au Salon de l'agriculture. / Stéphane Mahé/AFP

Ainsi donc, Emmanuel Macron aime le vin. Et il en boit midi et soir. Voilà la confiance qu'a faite le président à la presse régionale deux jours avant d'inaugurer le Salon de l'agriculture. « *Il y a un fléau de santé publique quand la jeunesse se saoule à*

vitesse accélérée avec des alcools forts ou de la bière, mais ce n'est pas avec le vin », a ajouté le chef de l'État. Puis il a eu à l'adresse des journalistes cette formule lapidaire qui a ulcéré les promoteurs de la santé publique : « Moi, je bois du vin le midi et le soir. Je crois beaucoup à la formule de (Georges) Pompidou : n'emmerdez pas les Français. » Une petite phrase que ne digère pas le professeur Amine Benyamina, président de la Fédération française d'addictologie. « Ce n'est pas "emmerder" les Français que de leur rappeler les ravages sanitaires et sociaux de l'alcool », souligne-t-il.

À lire aussi



(undefined)

i (<https://www.la-croix.com/Service/Aide/Les-10-bonnes-raisons-de-lire-LA-CROIX-2016-04-15-1200753727>) Pourquoi lire La Croix ?
(<https://www.la-croix.com/abo-decouverte#la-croix-100-digital>) +



Une production viticole 2017 en baisse d'un cinquième

(<https://www.la-croix.com/Economie/France/production-viticole-2017-baisse-dun-cinquieme-2017-10-08-1200882608>)

i (<https://www.la-croix.com/Service/Aide/Les-10-bonnes-raisons-de-lire-LA-CROIX-2016-04-15-1200753727>) Pourquoi lire La Croix ?
(<https://www.la-croix.com/abo-decouverte#la-croix-100-digital>) +

La santé publique, éternelle enquiquineuse attentatoire à la liberté des individus ? Cet argument, le professeur Claude Got l'a entendu durant toute sa vie. « *On nous ressert continuellement ce vieux discours : "Laissez-nous tranquilles, on veut vivre librement notre existence, nous n'avons pas besoin de maître à penser."* C'est une

approche très séduisante en apparence. Mais en vérité, c'est un discours de type libéral qui fait passer au second plan la solidarité et l'intérêt général », confiait-il à La Croix en mai 2005. « Le niveau de compétence de la population dans la gestion du risque est très directement lié à son niveau social et d'instruction, ajoutait-il. Laisser les gens tranquilles au nom d'une prétendue liberté, c'est laisser les plus fragiles encore plus démunis face aux risques. Ce n'est pas pour rien que nous sommes le pays avec la plus forte différence d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers. »

« Un repas sans vin est un repas un peu triste »

Reste que la filière viticole, elle, ne boude pas son plaisir d'avoir enfin un président qui aime le vin. « *Je fais partie de ces Français pour qui un repas sans vin est un repas un peu triste* », avouait déjà le candidat Macron durant la campagne à la revue *Terre de vins*. De quoi donner du baume au cœur à cette filière qui, pendant des années, s'est lamentée face à un Jacques Chirac surtout adepte de la bière, un Nicolas Sarkozy avouant n'avoir jamais bu une goutte d'alcool de sa vie et un François Hollande peu disert sur le sujet. « *Sous la V^e République, les présidents ont toujours été tirillés, dans leurs propos sur le vin, entre la défense du terroir portée par le ministère de l'agriculture et les arguments de celui de la santé* », indique Didier Nourrisson (1), professeur d'histoire contemporaine à l'université Claude-Bernard Lyon 1.

Et de rappeler que, durant la III^e République, évoquer les risques sanitaires du vin était juste impensable pour le locataire de l'Élysée. « *Tous les présidents sans exception ont célébré le vin comme la boisson identitaire de la nation. On en donnait aux enfants à la cantine en leur disant qu'il valait mieux boire du vin que de l'eau qui, à l'époque, n'était pas toujours potable* », explique l'historien. Puis, il y a eu le tournant de 1954, quand Pierre Mendès France, alors président du Conseil, imposa la consommation de lait dans les écoles avant d'y faire interdire celle du vin deux ans plus tard. Enfin, juste pour les moins de 14 ans – les plus grands gardant le droit de boire un petit coup de rouge avant de retourner à la grammaire et à l'arithmétique.

À lire aussi



(undefined)



(undefined)

Pierre Bienvault

(1) Auteur d'Une histoire du vin. Buvez du vin et vivez joyeux, Éd. Perrin, 2017.

Et aussi



Le projet social au cœur de la rentrée politique (/France/Politique/Le-projet-social-coeur-rentree-politique-2018-08-22-1200963185?)

(/France/Politique/Le-projet-social-coeur-rentree-politique-2018-08-22-1200963185?

id_folder=1200824450&from_univers=lacroix&position=0)

id_folder=1200824450&from_univers=lacroix&position=0)

Après deux semaines de vacances, le gouvernement se retrouve mercredi 22 août pour un conseil des ministres. Les enjeux de cette rentrée : faire oublier l'affaire Benalla et les critiques sur l'absen... **Lire la suite** >

Newsletter

Inscrivez-vous pour recevoir l'essentiel de l'actualité de La Croix.